

## Sommaire

Mot du président	5
Mot du directeur général	6
Présentation du directeur soins et santé	8
Interviews sur la liberté individuelle	10
Quelques chiffres	16
Finances	19
Organes dirigeants et donateurs	23



# Mot du président



Il n'y a pas de liberté sans l'autre.

Je m'imagine abandonné sur une île, sans possibilité d'en échapper. Ce serait à la fois la démonstration d'une grande liberté, mais également celle de l'enfermement et du non-choix de l'absence de relation à un autre. Tellement de récits l'ont conté.

Cet autre possède à la fois la capacité de me contraindre, mais c'est aussi lui ou elle qui, en dehors de moi, a le pouvoir de me libérer.

Sommes-nous si différents les uns les autres face à cette question de liberté ? Nos bénéficiaires de Perceval sont-ils si « particuliers » qu'il faille entendre qu'ils ont besoin de plus de liberté que d'autres ? Et quel en est le sens, quelle est la manifestation réelle de cette liberté recherchée et tant promue ?

Ces questions me viennent régulièrement lorsque je suis en relation avec des personnes en situation de handicap, notamment de handicap mental. Ne sommes-nous pas tous, quelque part, dans

de telles situations à des amplitudes différentes ? Notre singularité n'implique-t-elle pas que toutes et tous avons nos propres difficultés ? L'humain parfait existe(ra)-t-il ? Et qu'est-ce donc « être parfait » ? Peut-être les écrits ont-ils raison : nous regardons trop à ce qui se voit et ne prenons pas assez en compte le coeur, l'âme, la vie.

Je suis conscient d'être quelque peu provocateur, choquant peut-être même pour certains, mais ces questions ont du sens et, comprenez-moi bien, elles me forcent à l'humilité. N'avons-nous pas tous besoin de respect, d'amour et d'entraide ?

Nous y voilà... donner à l'autre, c'est l'assurance de recevoir en retour. À Perceval, il y a d'énormes besoins de « dons », mais il y a tout autant, si ce n'est plus, à recevoir pour ceux qui donnent.

Edgar Morin a écrit que « l'autonomie se nourrit de dépendance ». Cela est très juste. La dignité de certains est de bénéficier de soin, la dignité des autres se situe dans le fait de devoir en donner.

Participons donc toutes et tous à ÊTRE et à RENDRE digne(s) !

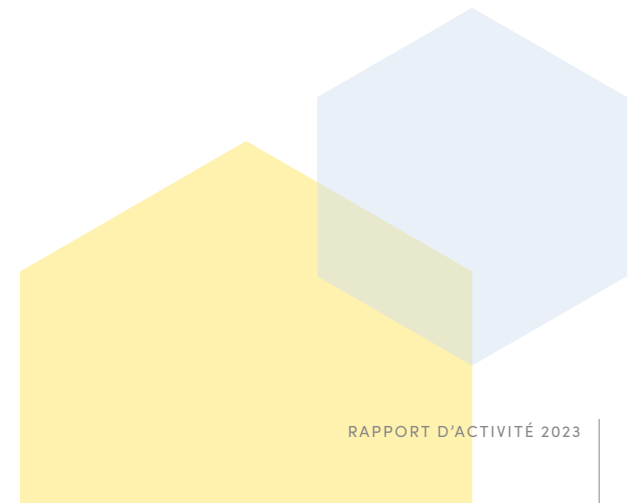
Libérer l'autre est un devoir et une responsabilité. Lui donner cette liberté est la meilleure des manières d'avoir une chance de la vivre à mon tour.

Ces affirmations me semblent couler de sens, et pourtant, tellement loin de ce que nous vivons dans une société où l'égoïsme est sans arrêt promu et matériellement récompensé.

La vraie richesse est à rechercher là où elle paraît ne pas être. Et ça, j'en suis certain.

**Nathanaël Pittet**

*Président du Conseil de Fondation*



# Mot du directeur général



## **La liberté individuelle**

La liberté individuelle est bien plus qu'une absence de contraintes ; elle est

l'expression de notre capacité à communiquer, à exprimer nos besoins, nos émotions et nos désirs. Dans notre établissement, qui soutient des personnes en situation de handicap, la communication est primordiale.

Beaucoup de nos bénéficiaires ne peuvent pas s'exprimer verbalement. Leurs voix sont silencieuses, mais leurs pensées et leurs émotions sont vivantes. Comment assurer leur liberté individuelle lorsque les mots leur échappent ?

## **Écouter au-delà des Mots**

La communication ne se limite pas aux mots. Elle se manifeste dans les regards, les sourires, les gestes et les émotions partagées. Nous devons apprendre à écouter au-delà des mots prononcés, car parfois, un regard peut signifier plus qu'un discours.

## **L'Empathie et la Patience**

Nous, professionnels, devons cultiver l'empathie et la patience. Comprendre les frustrations

de nos bénéficiaires face à leurs difficultés de communication est essentiel.

## **Vigilance sur le Biais Cognitif**

Il est crucial de reconnaître que notre interprétation de la communication non verbale peut être influencée par nos propres expériences et préjugés. Nous devons rester vigilants pour ne pas projeter nos interprétations personnelles sur les expressions de nos bénéficiaires.

## **La Responsabilité de la Liberté**

La liberté individuelle implique également une responsabilité. En tant qu'individus, nous avons le devoir de respecter et de promouvoir la liberté des autres, tout en étant conscients de l'impact de nos actions et de nos choix. Dans notre rôle d'accompagnateurs, nous devons veiller à ce que notre soutien à la communication ne limite pas la liberté d'autrui, mais la renforce, en tenant compte de la responsabilité que cela implique.

## **Remerciements aux Collaborateurs, partenaires et familles**

Nous souhaitons exprimer notre gratitude la plus sincère à tous nos collaborateurs pour leur engagement indéfectible. Chaque jour, ils

démontrent une dévotion remarquable envers nos bénéficiaires, faisant preuve d'une écoute attentive et d'une compréhension profonde. Nous tenons également à remercier nos partenaires, les familles et les représentants légaux pour leur collaboration précieuse. Leur soutien et leur confiance sont essentiels à la réalisation de notre mission et à l'affirmation de la liberté individuelle de chacun. Merci pour votre dévouement et votre passion qui inspirent et transforment des vies.

**Didier Brocard**

*Directeur général*



# Présentation du directeur du département soins et santé



Qui suis-je?

Cela fait maintenant 8 mois que j'ai posé mon baluchon à la Fondation Perceval. 8 mois et déjà une aventure extraordinaire et une exploration de la différence.

« La différence » ... la marque de fabrique locale. Aventure et exploration. Deux mots qui m'ont accompagné depuis ma plus tendre enfance. En effet, je suis ce que l'on peut appeler un globe-trotter. Dès mon plus jeune âge j'ai bourlingué aux quatre coins du monde. Je suis un homme multiculturel et un joyeux mélange nord-sud. Né en Suisse d'une mère Britannique et d'un père Italien, j'affiche fièrement 47 printemps. Ma vie s'est articulée sur plusieurs cultures, obédiences et pays. Mes origines diverses sont l'essence même de mon esprit un peu ... non conventionnel.

Le voyage a toujours été le point central de mon existence. Voyage physique et la découverte de nouveaux horizons mais aussi intérieur avec un esprit et une curiosité insatiable. Ainsi la bougeotte m'a gagnée fort jeune et ne m'a jamais quittée. Elle m'a permis de partir découvrir notre belle perle bleue que nous appelons la Terre. L'étape la plus marquante est sans aucun doute la Nouvelle-Zélande, où j'ai vécu plusieurs années.

Pays sans pareil à l'autre bout du monde. Des paysages à couper le souffle et des habitants d'une gentillesse et d'une générosité légendaire complètent parfaitement cette belle carte postale. Un paradis avec des coordonnées GPS.

Mon parcours professionnel est comme moi... Non conventionnel.

En effet, ce « Voyage de vie » m'a conduit de l'univers de l'oncologie pédiatrique, à la création et l'implémentation d'un concept de soin au sein d'un environnement carcéral afin de répondre aux directives des conventions des droits de l'homme, pour aboutir à la conduite du département des soins de l'Armée. Vous en conviendrez, pas un background qu'on s'attendrait à trouver dans le CV d'un directeur de département soins et santé dans une fondation socio-éducative... et pourtant... Toutes ses expériences, tant privées que professionnelles, m'ont forgé et préparé à ce lieu qu'est Perceval, cette mission, ce défi. Car ne nous y trompons pas, c'est bien de cela qu'il s'agit. Mettre les Soins aux services de notre population mais aussi de nos collaborateurs sans qu'ils soient trop visibles. Parvenir à travailler dans l'ombre afin que cette fondation ne devienne pas un hôpital déguisé mais demeure ce lieu de vie qui fait partie de chacun d'entre nous. Nous qui y œuvrons au quotidien. Nous qui servons cette différence.







Une question demeure pourtant ...  
Comment et pourquoi arrive-t-on à Perceval?

Nous avons chacun nos raisons diverses et variées. Pour ma part, la raison est survenue il y aura bientôt 14 ans. D'aucuns évoquent une date lorsqu'ils partagent une expérience marquante. Je ne fais point exception à cette règle. Ma date est le 05.12.2010. C'est ce jour où ma fille Anne s'en est allée rejoindre les anges. Anne était elle aussi différente, différente car porteuse de la particularité chromosomique lui garantissant l'accès au club très select du chiffre 21. Elle a, à sa manière, été proactive dans la rédaction de ce que je souhaite voir comme la dernière ligne de mon CV.

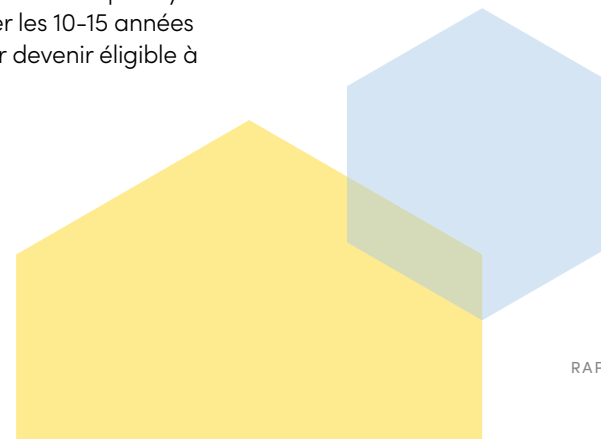
En effet, je souhaite pouvoir me consacrer entièrement à la mission qui m'a été confiée par la direction générale et le conseil de fondation. Une liberté quasi-totale de pouvoir mener à bien ce mandat est une opportunité qui ne se présente qu'une fois dans une carrière. Je puis en confiance affirmer qu'il n'y aura pas d'excédent à y consacrer les 10-15 années qu'ils me restent à accomplir pour devenir éligible à la retraite.

En conclusion, je souhaite apporter un adjectif supplémentaire à ceux qui ont jalonné ma présentation et c'est « fierté ». Il est souvent associé à deux autres qui m'ont eux aussi accompagné au cours de mon existence, ils se nomment honneur et loyauté.

Je suis fier de pouvoir me mettre au service de la différence. Je suis très reconnaissant de la confiance chaque jour témoignée par ma hiérarchie, mes collègues et les collaborateurs, mais aussi et surtout par nos bénéficiaires. Ces derniers représentent l'incarnation la plus proche de ce que je considère comme étant l'humanité heureuse d'être humaine. C'est un privilège et un honneur de travailler à la Fondation Perceval.

**David Semeraro**

*Directeur du département soins et santé*



Ensemble, nous  
racontons notre  
liberté individuelle





## FELIX

BÉNÉFICIAIRE, HABITE AU FOYER ROMARIN  
Arrivé à la Fondation Perceval en 1966

### Qu'est-ce que la liberté pour toi?

C'est entre un homme et une femme et d'avoir un bébé.

C'est d'exprimer mes émotions avec Fabienne quand je suis content ou fâché.

C'est de parler avec Sylvie quand elle me fait une prise de sang.

C'est de lire, écrire ou regarder la télé tous les jours.

C'est de téléphoner à Martine, ma sœur, tous les mercredis et les dimanches.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer?

La peinture parce que j'aime beaucoup. On fait des paysages et des portraits des éducateurs.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seul?

Je vais à la piscine du Cherrat à Saint-Prex, avec mon éducateur. Je nage tout seul comme un petit poisson dans l'eau. Je choisis quand je vais en week-end avec Jacqueline et Alain.



### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seul?

Je suis indépendant. Je voudrais aller tout seul au magasin à Saint-Prex, je vais le redemander à mon éducateur. Je voudrais acheter un sandwich aux tomates et aux crevettes avec mon argent tout seul.

Je serai bientôt avocat et ensuite président du conseil des adultes il va y avoir une élection avec des votes.



## CHRISTIAN

BÉNÉFICIAIRE, HABITE AU FOYER ROMARIN  
Arrivé à la Fondation Perceval en 1982

### Qu'est-ce que la liberté pour toi?

C'est libre. Je voyage tout seul, je vais à Swiss vapeur parc, à Bulle et même à Crans Montana seul. A Pâques je vais partir aussi en autonomie.

Je passe 3 à 4 jours dans une auberge dans la montagne ou dans la ville comme à Thoune. Je réserve sur internet, je choisis la date, je choisis l'hébergement tout seul. Je visite la ville, les châteaux je ne m'ennuie pas. J'ai visité la maison de gruyère. Je vais manger au restaurant.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer?

Je souhaiterais proposer une sortie avec les autres du foyer.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seul?

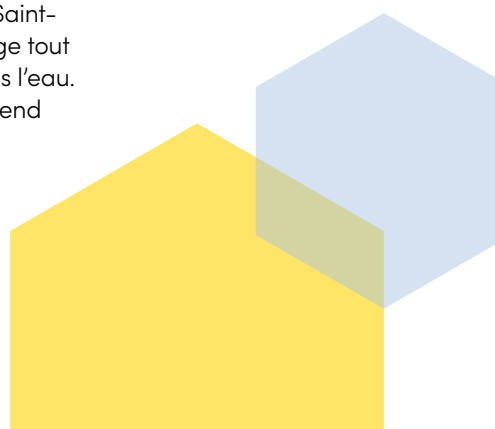
J'ai un téléphone et je peux appeler mes amis quand je veux.

Je peux faire ce que je veux, je dois le dire à mon foyer pour les prévenir, c'est tout.



### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seul?

J'aimerais aller à Lucerne, je n'y suis pas encore allé. Mon rêve serait d'aller au Portugal en avion seul.





## VINCENT

BÉNÉFICIAIRE, HABITE AU FOYER  
ROMARIN  
Arrivé à la Fondation Perceval en 1974



### Qu'est-ce que la liberté pour toi?

C'est être libre, faire tout ce que je veux.  
J'aime jouer à la bataille seul.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer?

Regarder la télévision avec les autres.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seul?

Je vais tout seul à Camélia, c'est mon  
atelier. Et je vais me promener seul  
à Perceval.  
J'aime chanter à mon atelier.

### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seul?

Je ne veux rien changer. J'aime discuter  
avec Félix et Charles.





## EMMANUEL

BÉNÉFICIAIRE, HABITE À  
CHANTECLER-SEREN

Arrivé à la Fondation Perceval en 2019

### Qu'est-ce que la liberté pour toi ?

C'est de découvrir de nouveaux horizons, de nouveaux pays, de voyager. C'est de visiter des pays, de découvrir comment ça fonctionne et de découvrir des plats traditionnels.  
C'est aussi de pouvoir voir maman.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer ?

Je propose des fois des sorties. Au foyer, je propose d'écouter de la musique ou de regarder la télé.  
À la Passerelle (atelier post-obligatoire), je me sens libre de proposer des menus, une sauce à salade. J'aime utiliser les légumes de saisons.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seul ?

Je fais des achats à la Coop seul, je gère mon argent de poche. J'aime bien comprendre les chiffres et faire la comptabilité. A la Passerelle je suis le comptable.  
Je prends le train et le bus ainsi que le métro seul, je vais jusqu'à Lausanne pour voir ma maman. J'ai aussi mes 3 autres frères que je vois aussi.



### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seul ?

J'aimerais créer un réseau informatique avec un site internet, j'aimerais vendre plein de choses qui ne me servent pas et dont la livraison serait gratuite.  
Je voudrais voyager en Espagne car j'aime la paëlla et les matchs de foot. Ensuite je voudrais visiter le Japon et le Congo puis la Bretagne en France.



## FEDI ET MELINDA

**FÉDI:** HABITE À BLANCHEFLEUR,  
Arrivé à la Fondation Perceval en 2021

**MELINDA:** HABITE À PERONNIK SOLEIL  
Arrivée à la Fondation Perceval en 2021



### Qu'est-ce que la liberté pour toi?

**Fedi:** C'est la Reine des neiges avec sa robe bleue.

Quand je suis libre je me sens bien, je peux jouer. J'aime bien jouer au ballon avec Melinda.

**Melinda:** C'est Elsa dans la Reine des neiges.

J'aime bien quand je peux jouer au foot avec Fedi.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer?

**Fedi:** J'aime faire du trampoline avec Martina.

**Melinda:** J'aime bien faire la cuisine avec les éducateurs. J'aime faire la pizza et mettre le jambon dessus.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seul?

**Fedi et Melinda:** dessiner, colorier, peindre.  
On aime aller à la place de jeu.

**Fedi:** j'aime faire du vélo et de la trottinette avec mon casque.

**Melinda:** J'aime faire du skateboard.

### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seul?

**Fedi:** J'aimerais conduire un skateboard automatique. Et j'aimerais avoir un lapin à moi et lui donner une carte.

Ce week-end je vais faire la chasse aux œufs seul avec mes parents et mon frère.

**Melinda:** j'aimerais retrouver ma chambre à Peronnik Soleil.



## NAYA

**BÉNÉFICIAIRE,** HABITE À PERONNIK ÉTOILE

Arrivée à la Fondation Perceval en 2016



### Qu'est-ce que la liberté pour toi?

C'est dans mon corps, parce que j'ai des jambes pour marcher, une tête pour parler, des bras pour couper des aliments.

Je peux bouger et faire de l'eurythmie.

Je fais aussi du foot et du basket.

J'aime aller à Lausanne faire de la danse africaine.

### Est-ce qu'il y a une activité que tu as choisi et proposé dans ton foyer?

J'ai proposé de faire un goûter pour mes copines et copains à mon atelier.

C'était un cake au citron et un à l'orange avec du thé, j'étais fière, ils étaient contents et ont tout mangé.

Les mardis et jeudis je propose de tenir la caisse à la Passerelle (atelier post-obligatoire).

Je regarde des recettes dans les livres de cuisine et je propose des menus.

### Qu'est ce que tu es libre de faire seule?

J'aime faire la vaisselle seule à mon atelier.

Je fais aussi les courses toute seule pour mon atelier à l'épicerie de Perceval, j'ai une liste de courses et je n'oublie rien.

Je suis dans un studio au-dessus du foyer Peronnik Étoile et il y a une cuisine.

J'habite avec une copine: Fatima.

Le matin je me lève seule et certains matins je prépare mon petit déjeuner seule.

Je peux écouter de la musique et téléphoner à mes amis.

### Est-ce que tu as des choses que tu aimerais changer? Que tu souhaiterais faire tout seule?

Je voudrais me promener toute seule en dehors de Perceval, par exemple aller au bord du lac.

J'aimerais beaucoup avoir un studio toute seule.



Dessin d'un écolier

# Quelques chiffres

419

collaborateurs

20 152

journées effectives  
d'hébergement d'adultes

88

bénéficiaires enfants  
et adolescents ont résidé  
dans nos structures  
d'hébergement

18 666

journées effectives  
d'hébergement des  
enfants et adolescents





# 100

élèves ont fréquenté notre  
école spécialisée

# 69

bénéficiaires adultes ont  
résidé dans nos structures  
d'hébergement

# 92

résidents internes et externes  
ont fréquenté nos ateliers  
et centres de jour

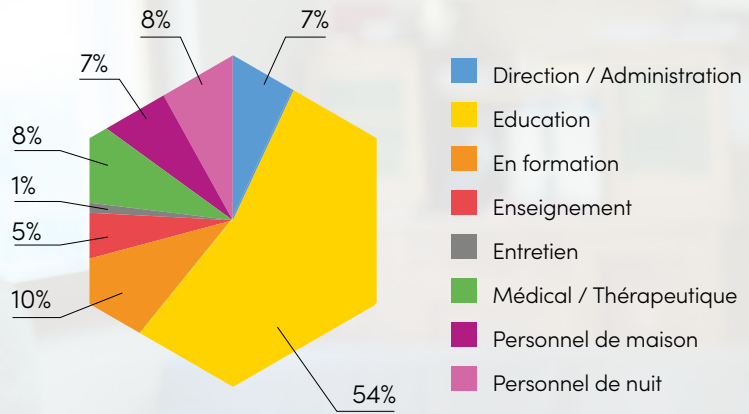
# 16 842

journées réalisées  
dans nos  
centres de jour

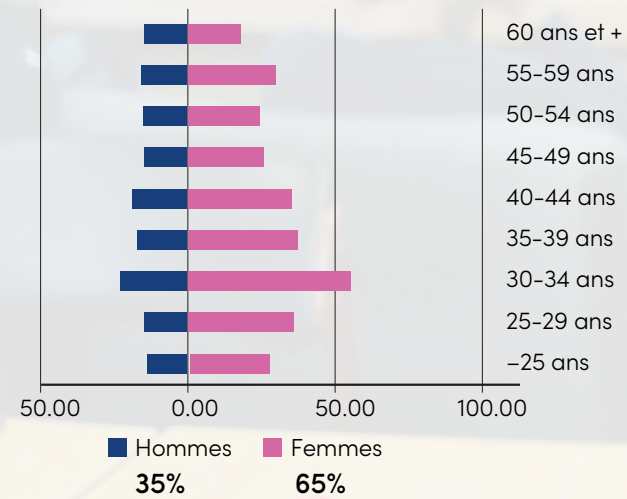
# 14 341

journées effectives  
d'école

## Répartition des EPT par fonction



## Pyramide des âges de nos collaborateurs



# Bilan de la Fondation Perceval

au 31 decembre 2023



## ACTIF (en CHF)

	2022	2023
<b>ACTIFS MOBILISÉ</b>	<b>5'075'680</b>	<b>7'446'639</b>
Caisses	13'427	9'041
PostFinance	77'760	97'335
Banques	172'596	1'095'485
Débiteurs pensionnaires	2'569'068	3'140'993
Autres créances à court terme	69'508	5'341
Stocks	84'700	111'400
Actifs de régularisation	706'694	798'533
Excédent de charges 2023 (adultes) à régulariser	-	169'940
Excédent de charges 2023 (mineurs) à régulariser	-	1'218'870
Excédent de charges 2022 (adultes) à régulariser	15'536	11'549
Excédent de charges 2022 (mineurs) à régulariser	740'150	744'138
Excédent de charges 2021 (adultes) à régulariser	50'015	-
Excédent de charges 2021 (mineurs) à régulariser	532'211	-
Excédent de charges 2018 (mineurs) à régulariser	44'014	44'014
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>32'778'080</b>	<b>35'982'090</b>
Dépôts de garantie	7'526	7'528
Autres créances à long terme	-	4'500'000
Mobilier et agencement	263'009	253'416
Machines et outillage	239'315	211'048
Matériel informatique	68'517	138'222
Véhicules	29'507	17'866
Immeubles, constructions et terrains	32'170'207	30'854'010
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>37'853'760</b>	<b>43'428'729</b>

## PASSIF (en CHF)

	2022	2023
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>22'630'428</b>	<b>31'706'136</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations	2'768'635	2'535'898
Banques	978'619	1'222
Avances à terme	17'714'000	20'154'000
Hypothèques, part à court terme	24'972	6'663'587
Emprunt, part à court terme	133'293	762'485
Créanciers pensionnaires	6'901	6'901
Avances sur vente à terme	550'000	550'000
Autres dettes à court terme	82'281	408'535
Passifs de régularisation	252'244	224'419
Excédent produits 2017 (mineurs) à régulariser	-	279'607
Excédent produits 2019 (mineurs) à régulariser	90'054	90'054
Excédent produits 2020 (mineurs) à régulariser	29'429	29'429
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>	<b>7'704'052</b>	<b>280'707</b>
Hypothèques, part à long terme	1'038'731	-
Emprunt, part à long terme	6'387'341	-
Provisions et fonds affectés	277'980	280'707
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS</b>	<b>30'334'480</b>	<b>31'986'843</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>7'519'280</b>	<b>11'441'886</b>
Capital de la fondation	1'532'410	1'532'410
Réserves affectées	5'986'870	9'909'476
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>37'853'760</b>	<b>43'428'729</b>

# Charges d'exploitation

(en CHF)

	MINEURS		ADULTES		TOTAL CONSOLIDÉ	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
<b>SALAIRES</b>						
Enseignants	-1'509'278	-1'513'701	0	0	-1'509'278	-1'513'701
Educateurs	-9'108'746	-9'439'510	-4'652'277	-4'843'835	-13'761'023	-14'283'344
Thérapeutes	-1'951'589	-1'870'549	-258'575	-267'743	-2'210'164	-2'138'292
Direction et administration	-1'442'116	-1'602'950	-727'018	-789'608	-2'169'134	-2'392'558
Economat et personnel de maison	-743'263	-765'113	-649'816	-671'780	-1'393'079	-1'436'894
Personnel technique et maintenance	-145'588	-171'261	-125'102	-142'611	-270'690	-313'872
Personnel ateliers protégés	0	0	-2'067'925	-2'114'346	-2'067'925	-2'114'346
<b>TOTAL SALAIRES</b>	<b>-14'900'580</b>	<b>-15'363'085</b>	<b>-8'480'713</b>	<b>-8'829'923</b>	<b>-23'381'292</b>	<b>-24'193'008</b>
Charges sociales	-3'536'233	-3'735'335	-1'907'314	-2'161'970	-5'443'547	-5'897'305
Autres frais du personnel	-264'914	-285'879	-215'245	-208'888	-480'159	-494'767
Honoraires pour prestations de tiers	-502'669	-544'661	-580'573	-1'147'945	-1'083'242	-1'692'606
<b>TOTAL SALAIRES ET FRAIS DU PERSONNEL</b>	<b>-19'204'396</b>	<b>-19'928'960</b>	<b>-11'183'845</b>	<b>-12'348'726</b>	<b>-30'388'240</b>	<b>-32'277'686</b>
Besoins médicaux	-28'505	-29'061	-23'028	-14'733	-51'532	-43'793
Alimentation	-451'661	-453'283	-356'338	-392'080	-807'999	-845'363
Autres charges ménagères	-129'278	-154'044	-119'027	-118'726	-248'305	-272'770
Entretien et réparation immeubles, mobilier, machines et véhicules	-278'869	-286'723	-237'648	-250'160	-516'517	-536'883
Frais d'utilisation des installations	-119'375	-131'917	-292'079	-872'077	-411'454	-1'003'994
Eau, énergie	-157'446	-193'405	-163'587	-171'055	-321'033	-364'460
Ecole, formation, loisirs et autres frais résidents	-149'289	-155'045	-27'136	-58'971	-176'425	-214'016
Frais de bureau et d'administration	-91'407	-120'347	-93'434	-77'836	-184'841	-198'183
Outils et matériel pour ateliers	-445	0	-204'011	-175'824	-204'456	-175'824
Autres charges d'exploitation	-1'082'688	-1'121'711	-176'333	-154'915	-1'259'021	-1'276'626
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-2'488'962</b>	<b>-2'645'537</b>	<b>-1'692'620</b>	<b>-2'286'376</b>	<b>-4'181'582</b>	<b>-4'931'913</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-21'693'358</b>	<b>-22'574'498</b>	<b>-12'876'466</b>	<b>-14'635'102</b>	<b>-34'569'823</b>	<b>-37'209'600</b>



# Produits d'exploitation

(en CHF)



	MINEURS		ADULTES		TOTAL CONSOLIDÉ	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Contributions des pensionnaires	558'152	201'395	12'565'693	14'161'188	13'123'845	14'362'583
Revenus de la fabrication	-1'662	1'156	210'317	190'953	208'655	192'109
Produits exceptionnels	11'245	9'437	7'497	6'311	18'742	15'748
Revenus locations et intérêts	6'485	2'700	6'785	7'397	13'270	10'097
Revenus prestations au personnel et à des tiers	34'054	31'501	50'448	52'193	84'502	83'694
Subventions, autres contributions et dons	38'736	69'957	23'713	47'120	62'449	117'077
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>647'011</b>	<b>316'147</b>	<b>12'864'452</b>	<b>14'465'162</b>	<b>13'511'463</b>	<b>14'781'308</b>
<b>DIFFERENCE CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>-21'046'347</b>	<b>-22'258'351</b>	<b>-12'013</b>	<b>-169'940</b>	<b>-21'058'360</b>	<b>-22'428'291</b>
<b>COUVERTURE</b>						
Cantons	20'302'674	21'039'481	12'864'452	14'465'162	33'167'126	35'504'643
Excédent de produits (+) / charges (-) de l'exercice	-740'150	-1'218'870	-15'536	-169'940	-755'686	-1'388'811



# Fondation Perceval



Les membres de la direction, de gauche à droite : Didier Brocard, Elisabeth Koliqi, Samuel Colin, Michael Motz et David Semeraro

## Conseil de Fondation 2023

Monsieur Nathanaël PITTET	Président
Madame Hélène BOTT	Vice-présidente
Monsieur Antonio CERRONE	Membre
Madame Sylvie DE CHARRIERE	Membre
Monsieur Sylvain FREI	Membre
Madame Danièle HENRIOD	Membre
Monsieur Yves JOBIN	Membre
Monsieur Alexandre KAMERZIN	Membre
Monsieur Andreas KRÄMER	Membre
Monsieur Jean-Christophe SAUTEREL	Membre

## Membres de la direction au 31.12.23

Monsieur Pascal DEVAUX	Directeur général jusqu'au 31.12.2023
Monsieur Didier BROCARD	Directeur général dès le 01.11.2023 *
Madame Elisabeth KOLIQI	Directrice administration, finances et infrastructures
Monsieur Samuel COLIN	Directeur du département des enfants et adolescents
Monsieur Michael MOTZ	Directeur du département des adultes
Monsieur David SEMERARO	Directeur du département soins et santé

\* Didier Brocard et Pascal Devaux ont travaillé en binôme durant deux mois.

# Merci à nos généreux donateurs



## Liste des donateurs 2023

ABLV Group SA  
BBHN SA  
Madame Danièle Fabienne BLATTNER STALDER  
Madame Danielle FISCHER  
Monsieur André Roger FISCHER  
Ferring Pharmaceuticals  
Fondation Alfred & Eugénie Baur  
Fondation Alfred Loppacher et Helene Mettler  
Fondation Andrea Ferrari  
Fondation Assura  
Fondation Chrisalynos  
Fondation Coromandel  
Fondation Ernst Göhner  
Fondation Gandur  
Fondation Gertrude Von Meissner  
Fondation Jan Baron Mladota  
Fondation Jeanne d'Arc  
Fondation Lord Michelham of Hellingly  
Fondation NAK Humanitas  
Fondation Patrick Jucker  
Fondation Philanthropique Famille Sandoz (FPFS)  
Fondation Philanthropique Takoha E&D Wanner  
Fondation pour l'enfant déficient  
Fondation Teamco Schweiz  
Généreux donateur conseillé par CARIGEST SA  
Monsieur Alexandre GAGNEBIN  
Madame et Monsieur Liliane et Béat GERBER-AMSTUTZ  
Madame et Monsieur Caroline et Patrice GIRARDET-DELMOTTE  
Loterie Romande  
Monsieur Noah Paul Charly MARBACH  
Madame Florence MARTI  
Madame Héloïse PORCHET  
Monsieur David REYNOLDS  
Romande Energie SA  
Succession Mme Yvette FREDERICK  
Madame Anne Marie URFER

FONDATION   
PERCEVAL  
*Plus loin, ensemble !*



Rte de Lussy 45  
CH-1162 St-Prex  
T + 41 (0) 21 823 11 11

info@perceval.ch  
www.perceval.ch  
CCP 10-13632-3

